

TRÉMEHEUC

n°9 - mai 2015

Conseil municipal du 10 avril 2015

Programme voirie 2015

Le Conseil Municipal a décidé d'inscrire au programme voirie les travaux suivants :

- Empierrement du chemin à la **Retardais**
- Travaux de modernisation des voies communales à **La Gallerie**
- Travaux de modernisation des voies communales à **Rochefort**

Coût total : 14 857,20€.

Aménagement des chemins de randonnée

Le Conseil Municipal a voté le remplacement des blocs cailloux aux extrémités des chemins de randonnée par des barrières tournantes qui permettront le passage de la débroussailluse.

Coût total : 11 985,30€.

Pour la réalisation de ces travaux, la Commune sollicite une subvention auprès de la Communauté de Communes Bretagne Romantique dans le cadre de sa politique de soutien en faveur des petites communes (sur la période 2015-2020, l'enveloppe attribuée à Trémeheuc s'élève à **92 684€**).

Inscription au programme de plantation de haies bocagères

Dans le cadre de la restauration du bocage, la Communauté de Communes Bretagne Romantique intervient pour maintenir et replanter haies et bosquets. Elle met ainsi à votre **disposition des plants gratuitement** sous conditions d'éligibilité (*consultable en mairie ou par téléphone au 02.99.73.22.26*).

Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous auprès de la mairie avant le 31 mai. La réception des plants s'effectuera début décembre pour une plantation sous 2-3 jours.

Lancé pour la 1ère fois en 2007, ce sont près de 170 personnes, particuliers et agriculteurs, qui ont déjà pu bénéficier de ce programme ainsi que plusieurs communes telles que Hédé-Bazouges et La Chapelle-aux-Filtzméens. Cela représente **plus de 31 kilomètres de haies et 2 190 ares de bosquets.**

Le bocage représente un véritable intérêt écologique pour le territoire (source d'approvisionnement, protection naturelle). **Il est donc important de le protéger, de l'entretenir et de le conserver.**

Coordonnées

✉ 4 rue du Taillis
35 270 TRÉMEHEUC
☎ 02 99 73 22 26
mairie@tremeheuc.fr
www.tremeheuc.fr

Horaires d'ouverture

Du Lundi au jeudi :
De 10h00 à 12h30
Et de 14h00 à 16h30

Le vendredi :
De 10h00 à 12h30

Tarifs de la salle des fêtes

170 € la journée
253 € avec le lendemain
Chauffage :
36 € la journée
57 € les deux jours

Agenda

8 mai
Commémoration de la fin de la Seconde Guerre Mondiale

7 et 21 mai
Collecte des déchets recyclables (sacs jaunes)

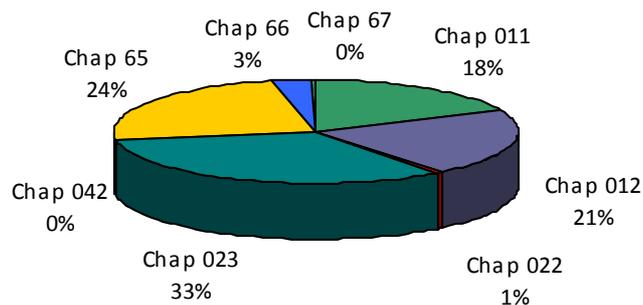
Le budget primitif 2015

Le Conseil Municipal a voté le budget primitif de la commune en séance du 10 avril 2015. Composé de 2 sections, fonctionnement et investissement, et voté au chapitre, le budget se présente de la manière suivante :

La section de fonctionnement

Les dépenses

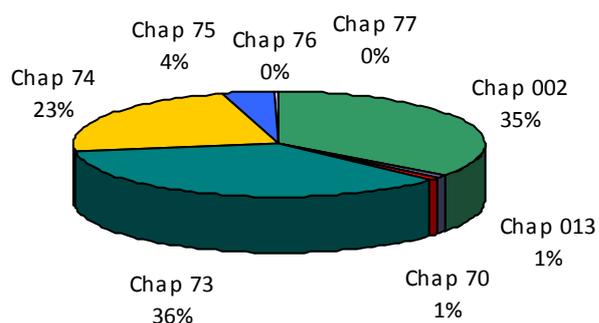
Chap	Dépenses de fonctionnement	BP 2015
011	Charges à caractère général	55 460,60€
012	Charges de personnel et frais assimilés	63 740,00€
022	Dépenses imprévues	2 000,00€
023	Virement à la section d'investissement	98 430,00€
042	Opérations d'ordre de transfert	0,00€
65	Autres charges de gestion courante	73 791,40€
66	Charges financières	10 135,00€
67	Charges exceptionnelles	550,00€
Total		304 107,00€



Si on exclut les opérations d'ordre (chapitre 023 et 042 qui correspondent à l'autofinancement de la commune), ce sont les autres charges de gestion courante (**indemnités des élus, subventions aux associations et au CCAS**) qui constituent le premier poste de dépenses de fonctionnement de la commune : 24%. Suivent les **dépenses de personnel** : 21% et les charges à caractère général : 18% (**achats courants, prestations de service, honoraires, fournitures, fluides, fêtes et cérémonies...**)

Les recettes

Chap	Recettes de fonctionnement	BP 2015
002	Excédent antérieur reporté	106 174,57€
013	Atténuation de charges	3 683,00€
70	Produits des services, du domaine et ventes	2 172,00€
73	Impôts et taxes	108 076,00€
74	Dotations, subventions, participations	70 281,43€
75	Autres produits de gestion courante	13 050,00€
76	Produits financiers	0,00€
77	Produits exceptionnels	670,00€
Total		304 107,00€



Ce sont les **impôts et taxes** (taxe d'habitation, taxe foncier sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti) qui constituent les principales ressources de fonctionnement de la commune : 36%. Arrive en deuxième position **l'excédent 2014** puis les **dotations, subventions et participations** (dotation globale de fonctionnement - Etat, participations du Département et de la Région).

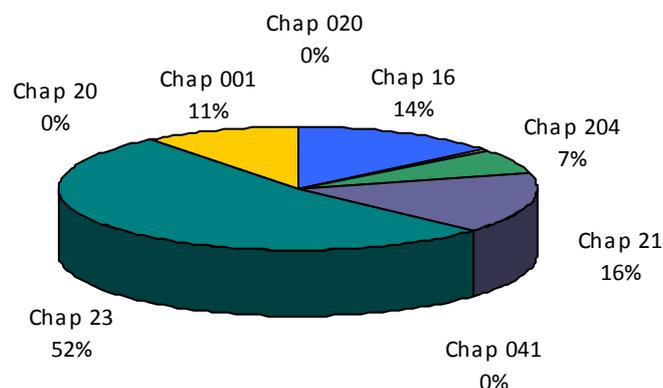
Trémeheuc présente une section de fonctionnement équilibrée en dépenses et en recettes pour un total de **304 107,00€**.

Le budget primitif 2015

La section d'investissement

Les dépenses

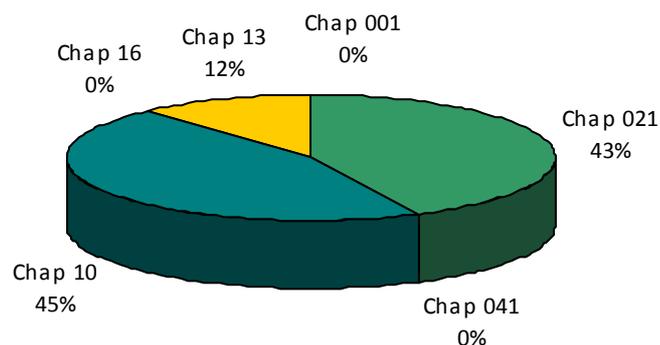
Chap	Dépenses d'investissement	BP 2015
020	Dépenses imprévues	0,00€
041	Opérations patrimoniales	0,00€
16	Emprunts et dettes assimilées	32 545,10€
20	Immobilisations incorporelles	760,00€
204	Subventions d'équipement versées	15 039,90€
21	Immobilisations corporelles	36 745,00€
23	Immobilisations en cours	120 537,66€
001	Déficit d'investissement reporté	24 461,34€
Total		230 089,00€



Le chapitre 23 est le plus abondé en crédits pour 2015 : 52%. Il correspond aux travaux (**programme voirie, effacement de réseaux au Chatroussé et au Roquet...**). Suit le chapitre 21 : 16%, qui correspond à l'achat de matériels et de mobilier (**barrières des chemins de randonnée, tracteur-tondeuse...**) et les emprunts : 14%.

Les recettes

Chap	Recettes d'investissement	BP 2015
001	Excédent antérieur reporté	0,00€
021	Virement de la section de fonctionnement	98 430,00€
041	Opérations patrimoniales	0,00€
10	Dotations, fonds divers et réserves	104 706,00€
13	Subventions d'investissement	26 953,00€
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00€
Total		230 089,00€



Le chapitre 10 (**fond de compensation de la TVA, taxe d'aménagement...**) représente la part la plus importante des recettes d'investissement : 45%. Suivent l'**excédent 2014** de la section de fonctionnement : 43% et le chapitre 13 : 12% (**dotation voirie du département**).

Trémeheuc présente une section d'investissement équilibrée en dépenses et en recettes pour un total de **230 089,00€**.

Repas annuel de Trem'asso



72 personnes y ont participé.

Le repas annuel du Comité des Fêtes s'est tenu dans la salle communale le samedi 25 avril.



Commémoration du 8 mai

La Commémoration de la fin de la Seconde Guerre Mondiale aura lieu à **Cuguen le vendredi 8 mai.**

Déroulement de la cérémonie

- 11h15 : rassemblement à la mairie
- 11h30 : dépôt de gerbe au Monument aux Morts suivi d'un vin d'honneur, salle Morin
- 12h30 : repas à Noyal-sous-Bazouges

Inscription au repas

Pour vous inscrire au repas, merci de

contacter M. Yves GANCHE au **02.99.73.03.31.**

Concours des Maisons Fleuries

Le concours des Maisons Fleuries 2015 est lancé.

Les inscriptions sont ouvertes :

- au 02.99.73.22.26
- ou mairie@tremeheuc.fr

Vous avez jusqu'au 15 juin pour vous inscrire !

Tournée du boulanger de La Boussac

A partir du **19 mai**, Corinne passera à Trémeheuc tous les **mardis et vendredis matins** pour livrer **pain, viennoiseries et articles d'épicerie**. Possibilité de livraison de **pâtisseries sur commande** passée au plus tard la veille de la livraison.



En bref

Retour d'Isabelle Brard

Isabelle Brard, secrétaire de mairie de Trémeheuc, réintègre son poste à temps complet ce lundi 4 mai.

Stop à la publicité dans les boîtes aux lettres

Apposer un Stop Pub sur sa boîte aux lettres, c'est éviter 40 kg de publicités par an !

En 2014, 12% des habitants de Trémeheuc ont fait cet éco-geste et ont contribué à économiser 0,720 tonne de papier et préserver 14 arbres.

Apposez vous aussi un Stop Pub sur votre boîte aux lettres !



Demandez-le auprès du SMICTOM ou de la mairie.

Campagne de déclaration des revenus 2014

Dans le cadre de la campagne de déclaration des revenus 2014, la Direction Régionale des Dépenses Publiques d'Ille-et-Vilaine met en place des permanences dans des mairies :

- le 5 mai à Combourg
- le 13 mai à Dol-de-Bretagne